

Langues et cité

Le francoprovençal

Le francoprovençal concentre plusieurs problématiques de la sociolinguistique actuelle : les enjeux de la délimitation et de l'appellation d'une aire linguistique, le rapport des langues

Langues et cité

Bulletin de l'observatoire des pratiques linguistiques

Le francoprovençal p. 2

La littérature p. 4

Étude FORA p. 5

Quel nom pour
une langue ? p. 6

L'enseignement
scolaire p. 7

Politique de la
Région Rhône-Alpes p. 8

Les régionalismes p. 9

En Vallée d'Aoste p.10

minoritaires aux langues officielles, la mise à l'épreuve de l'impératif de diversité culturelle, l'effet de l'intervention politique sur les langues...

Identifié et dénommé par le monde savant au 19^e siècle seulement, le francoprovençal est sans doute la plus méconnue des langues historiques de l'Hexagone, largement absente de l'idée que nous nous faisons du paysage linguistique de notre pays. En même temps, par l'intérêt nouveau qui se porte sur la pluralité des langues et sur leur importance dans la vie sociale, elle devient objet de réflexion collective et d'action publique. Elle illustre ainsi la situation des langues en France.

Au moment où la région Rhône-Alpes lance une politique de valorisation du francoprovençal, il est apparu souhaitable de faire état des travaux qui, au fil des décennies, ont rendu possible cet heureux développement, car « toute politique se fonde sur des savoirs ». À côté de celui de Pierre Gardette, on évoquera parmi les précurseurs le nom d'André Martinet, qui a appliqué sa méthode de description phonologique au parler francoprovençal d'Hauteville en Savoie.

En alternance avec des livraisons sur d'autres sujets, *Langues et Cité* poursuit avec le présent numéro la publication de monographies sur les langues de France.

2 Le francoprovençal, qui est la plus petite des trois familles gallo-romanes, est parlé dans trois pays : la France, la Suisse et l'Italie. En France, il est utilisé dans le centre-est, depuis les monts du Forez à l'ouest jusqu'aux frontières de la Suisse et de l'Italie à l'est. En Suisse, l'aire francoprovençale correspond à la Suisse romande, à l'exception du canton du Jura dont les parlers se rattachent à la langue d'oïl. En Italie, le francoprovençal est parlé dans la vallée d'Aoste, dans les vallées situées au sud du massif du Grand Paradis et dans quatre communes de la vallée de la Cenischia (entre le mont Cenis et Suse). Pour l'Italie, il faut ajouter les deux communautés de Faeto et de Celle di San Vito dans la province de Foggia (Pouilles) où le francoprovençal fut introduit au 13^e et au 14^e siècles par des immigrants provenant d'une zone francoprovençale que les spécialistes (en particulier Michelle Melillo) situent à la jonction des actuels départements français de l'Ain et de l'Isère.

Le fait que le francoprovençal partage des traits communs avec la langue d'oïl ou avec l'occitan a empêché pendant longtemps d'en saisir toute l'originalité. Sa reconnaissance comme entité particulière ne remonte qu'à la fin du 19^e siècle. C'est en effet à cette époque que le linguiste italien Graziadio Isaia Ascoli démontra l'originalité des parlers de cet ensemble auquel il donna le nom de francoprovençal. Cette dénomination est restée malgré les handicaps qu'elle présentait, le plus important étant le fait de laisser penser que cette langue était un simple mélange de français et d'occitan qu'on appelait à l'époque *provençal*. D'autres propositions de dénomination ont, par la suite, été avancées par les dialectologues (*moyen-rhodanien, français du sud-est par exemple*). Il est difficile de savoir si *arpitan*, le dernier substitut qu'utilisent actuellement certains militants, connaîtra plus de longévité que les autres (cf. l'article de James Costa).

partie du domaine francoprovençal sont les témoins de cette caractéristique, car le *z* final a été ajouté à partir du 16^e siècle pour indiquer que le *a* (voyelle du féminin) ou le *o* (voyelle du masculin) devait être prononcé plus faiblement que la voyelle tonique précédente parce qu'il était atone. Il faut cependant préciser qu'entre Roanne et Mâcon la distinction entre le francoprovençal et la langue d'oïl est moins claire et la délimitation moins nette. En effet, dans le nord du Lyonnais, sous l'influence conjuguée des parlers d'oïl voisins et du français standard, les voyelles atones finales (*y* compris le *a*) se sont amuies très récemment dans la plupart des mots. Mais, comme en rencontre encore des traces de paroxytonisme (à la 3^e personne du pluriel des verbes notamment) et des formes /*vja*/ (< VITA) et *rwa* (< ROTA) qui sont d'anciennes formes /*'via*/ et /*'rua*/, on peut, à la suite de Gaston Tuillon, considérer cette aire comme du francoprovençal dégradé ou francisé.

LE FRANCO

DDL, UMR

L'origine du francoprovençal remonte à la conquête romaine, plus précisément à la fondation de Lugdunum en 43 avant J.-C. C'est en effet à partir de cette ville qui devint très vite la capitale des Gaules que s'est faite la latinisation de la plus grande partie de l'aire francoprovençale, d'abord avec un latin assez pur, puis avec un latin tardif et populaire lorsque, à partir de Lugdunum, fut entreprise la conquête de la Gaule du nord. Dès le 3^e siècle, il y eut une orientation de plus en plus marquée vers le Nord où se déplaça le centre de gravité de l'Empire. C'est ce qui explique que le francoprovençal est plus proche de la langue d'oïl (donc du français) que de l'occitan. Gaston Tuillon considère d'ailleurs le francoprovençal comme du proto-français n'ayant pas connu certaines évolutions septentrionales, en particulier celles qui sont nées du bilinguisme roman-germanique qui dura plusieurs siècles et modifia profondément la langue romane qui finit par s'imposer.

Il existe de nombreux traits qui individualisent le francoprovençal à l'intérieur du gallo-roman. La délimitation précise de cette langue se fait à partir de deux critères phonétiques. Il faut cependant signaler que les isoglosses tracées à partir de ces critères correspondent assez bien à celles de plusieurs traits phonétiques ou morphosyntaxiques importants qui caractérisent cette langue.

La limite entre le francoprovençal et la langue d'oïl correspond à l'isoglosse qui sépare le paroxytonisme possible qu'on observe en francoprovençal et l'oxytonisme généralisé qui caractérise la langue d'oïl (et donc le français). La limite septentrionale du francoprovençal correspond donc à la fin du maintien des voyelles atones finales : le latin ROSA a donné *rose* (en une seule syllabe puisque le *e* final ne se prononce pas) en français, mais *rosa* (en deux syllabes) en francoprovençal. Les nombreux toponymes en *-az* et *-oz* (par ex. *La Clusaz, Saint-Jorioz*) que l'on trouve dans la majeure

La délimitation entre le francoprovençal et l'occitan s'opère à partir du double traitement du A qui caractérise le francoprovençal et qu'ignore l'occitan. En francoprovençal, le A tonique ou atone a connu deux évolutions différentes, car derrière une consonne de type palatal il a évolué en *i* ou *e*. Ainsi l'on a deux séries de désinences pour les verbes du premier groupe : par exemple, le latin PORTARE a donné *porta(r)* (le *a* tonique a pu dans certains parlers évoluer en *o*) alors que le latin MANDUCARE a évolué en *mengie(r)* (*-ier* ayant pu devenir *i* ou *e*). La limite ouest et sud correspond donc à la fin du double traitement du A (l'occitan dit *portar* et *manjar*).

Le francoprovençal se caractérise par une importante fragmentation (en particulier sur le plan phonétique) qui s'explique, en grande partie, par le fait que Lyon qui en était le centre directeur a abandonné dès la fin du Moyen Âge sa langue pour prendre celle du roi (Lyon est alors devenu un centre important de diffusion du

français). Comme aucune ville ne prit alors le relais, les parlers francoprovençaux ont connu des évolutions foisonnantes et assez souvent autonomes, empêchant le regroupement en familles dialectales comparables à celles que l'on observe dans les langues gallo-romanes voisines. La distinction proposée par Oscar et Hans-Erich Keller entre un francoprovençal du nord et un francoprovençal du sud n'a pas été retenue. On ne peut pas non plus considérer comme pertinentes d'un point de vue linguistique les appellations de francoprovençal de l'ouest, du centre ou de l'est parfois utilisées, car on n'observe pas d'évolutions importantes correspondant aux aires délimitées par l'axe Saône – Rhône ou les frontières entre la France et la Suisse ou l'Italie. De même les appellations *savoyard*, *bressan*, *dauphinois*, *lyonnais*, *forézien* souvent utilisées reposent plus sur des fondements historiques ou géographiques que linguistiques.

nasale remonte probablement au latin INDE ;

> la création des formes de possessif *notron* ou *votron* par analogie de *mon*, *ton*, *son* ;

> le maintien de très nombreuses formes fortes à la 2^e personne du pluriel de l'indicatif présent ou de l'impératif (par ex. *ventes* ou *vendes* « vendez », *sates* ou *sades* « savez ») ;

> les formes de l'indicatif imparfait des groupes II et III comportant le morphème *v* et refaites sur les formes du groupe I (par ex. *venive* « venait », *vendave* « vendait ») ;

> Les formes verbales en *-ess-* (et non en *-iss-*) remontant aux formes latines en *-ESCO* (par ex. *finèssont* « finissent »).

Ces quelques exemples démontrent que le francoprovençal se caractérise par le maintien de traitements originaux anciens et par des innovations importantes. Son étude est précieuse pour illustrer la dynamique du langage.

locuteurs est faible et que la transmission familiale de la langue a cessé depuis plusieurs décennies. L'enseignement ne permet pas de compenser ce handicap, car il reste très limité, le ministère de l'Éducation nationale ne reconnaissant pas le francoprovençal comme langue optionnelle au baccalauréat.

Le pessimisme doit cependant être tempéré, car actuellement de nombreuses initiatives au niveau associatif voient le jour un peu partout afin de remettre en honneur et tenter de revitaliser l'héritage linguistique transmis par plus de soixante générations. Il faut aussi noter que le substrat francoprovençal a laissé des traces importantes et bien vivantes dans le français qui lui a succédé.

La Région Rhône-Alpes a décidé en 2009 d'apporter un soutien important à ses deux langues régionales : le francoprovençal et l'occitan (qui est parlé dans le sud

PROVENÇAL

Jean-Baptiste MARTIN

5596 (CNRS-université Lyon2/université de Lyon)

Malgré leur diversité, les parlers francoprovençaux présentent un grand nombre de traits communs qui les individualisent à l'intérieur du gallo-roman. Parmi les plus importants ou les plus originaux, on peut citer :

> le maintien, dans certaines conditions, du U latin atone final (par ex. *codo* « coude ») ;

> l'évolution en *θ* et *ð* du C et G latins devant A (par ex. */θāto/* « chanter ») ;

> le déplacement de l'accent tonique sur la voyelle finale primitivement atone que l'on observe dans des aires importantes (par ex. *FARINA* devenant *fa'rina* ou *far'na*) ;

> les quatre formes différentes de l'article défini, malgré l'absence du s du pluriel (par ex. */lo/, /la/ /lu/, /le/*) ;

> la distinction entre le neutre et le masculin pour le pronom personnel sujet et complément à la 3^e personne (en français régional, on retrouve la permanence du neutre avec l'emploi du pronom personnel complément d'objet direct *y* : ex. « T'as pas besoin de m'y dire, j'y sais déjà ») ;

> la forme accentuée du pronom démonstratif neutre *cen* dont la voyelle

Le francoprovençal a été écrit dès le Moyen Âge et les documents d'archives sont nombreux. Il a véritablement commencé à être utilisé comme langue littéraire au 13^e siècle. Même si la littérature en francoprovençal n'est pas comparable à la littérature française ou occitane, elle mérite d'être connue et est loin d'être négligeable (voir p. 4).

Les parlers francoprovençaux sont de moins en moins employés en France et en Suisse. Au Val d'Aoste, grâce à l'appui fort et ancien des autorités, il bénéficie d'une vitalité bien supérieure, comme le souligne l'article de Saverio Favre (p. 10), directeur du Bureau régional pour l'ethnologie et la linguistique. Le francoprovençal est globalement une langue en danger. La présentation de la situation sociolinguistique dans la partie rhônalpine qui est faite par Michel Bert et qui reprend les données de l'étude *FORA* conduite en 2009 dans le cadre de l'Institut Pierre Gardette (université catholique de Lyon) montre que le nombre des

de la région). Comme le montre l'article d'Abraham Bengio, de nombreuses actions sont mises en place. Ces mesures conforteront l'action des militants et des locuteurs. La contribution de Saverio Favre prouve qu'une volonté politique forte et un appui important des autorités sont des éléments déterminants pour la survie des langues régionales puisque, dans la Vallée d'Aoste, le francoprovençal a une vitalité bien plus grande que dans le reste du domaine.

Nos langues régionales expriment mieux que les autres les couleurs et les saveurs des terroirs sur lesquels elles se sont formées. Elles sont un patrimoine régional mais aussi le patrimoine de l'humanité, car chaque langue représente une façon particulière de dire le monde et d'exprimer la pensée. Nous devons faire le maximum pour les documenter et favoriser leur emploi ●

LA LITTÉRATURE FRANCOPROVENÇALE

Jean-Baptiste MARTIN

DDL, UMR 5596 (CNRS-université Lyon2/université de Lyon)

Même si elle n'est pas comparable à la littérature écrite en français ou en occitan, la littérature en francoprovençal présente un intérêt certain. Elle a été rédigée principalement en vers (les principaux genres représentés sont le théâtre, la poésie, les noëls, les fables, les satires, les pièces d'actualité, les complaintes, les chansons). Les productions en prose sont peu nombreuses (romans, contes, légendes, récits de vie).

Il est impossible de présenter ici un panorama complet et les lignes suivantes ne constituent qu'un résumé fort succinct, suivi de quelques indications bibliographiques sur certains auteurs ou œuvres cités. On trouvera des informations beaucoup plus complètes dans l'ouvrage *La littérature en francoprovençal avant 1700* qui a été publié en 2001 par Gaston Tuillon et qui présente de façon beaucoup plus complète la littérature écrite depuis le Moyen Âge jusqu'à la fin du 17^e siècle. Pour la Suisse romande une recension complète de la littérature patoise a été faite en 1912 par Louis Gauchat et Jules Jeanjaquet dans la *Bibliographie linguistique de la Suisse romande* (pages 71-243 du tome I). Des échantillons de cette littérature sont proposés dans trois autres ouvrages portant sur l'ensemble ou une partie importante du domaine. Le premier, qui est intitulé *Chrestomatie franco-provençale* et qui a été publié en 1950 par Paul Aebischer, contient des textes antérieurs à 1630 (dont un certain nombre de textes non littéraires). Le deuxième, qui s'intitule *Textes littéraires en dialecte lyonnais* et qui a été publié en 1981 par Simone Escoffier et Anne-Marie Vurpas, fournit l'ensemble des textes écrits à Lyon et dans le Lyonnais. Le troisième, qui est intitulé *Francoprovençal et occitan, huit siècles de littérature en Rhône-Alpes : morceaux choisis* et qui a été publié en 2010 par Jean-Baptiste Martin et Jean-Claude Rixte dans le cadre des actions de valorisation entreprises par la Région Rhône-Alpes, fournit des extraits de la littérature francoprovençale depuis le 13^e siècle jusqu'à aujourd'hui.

La littérature de l'époque médiévale est assez pauvre puisque, si l'on ne prend pas en compte les textes d'archives (par ailleurs abondants), nous ne connaissons que trois œuvres : *Les légendes en prose* et *La somme du code* qui sont des traductions d'œuvres latines, les récits édifiants de la moniale Marguerite d'Oingt qui a décrit ses expériences mystiques, ses visions et celles de sa sœur en religion Béatrice d'Ornacieux.

Le 16^e siècle marque véritablement le début de la littérature francoprovençale, car treize œuvres nous sont parvenues. Les deux principaux auteurs sont le Savoyard Nicolas Martin, auteur de noëls et de chansons, et le Grenoblois Laurent de Briançon, auteur de trois longs poèmes. La période entourant le règne d'Henri IV a été particulièrement féconde. Les rivalités entre la Savoie et Genève sont à l'origine d'une douzaine de textes historiques. Deux méritent une attention particulière. Le *Cé qu'é l'aino* célèbre l'échec de l'escalade de Genève par les Savoyards en décembre 1602 et est devenu l'hymne national genevois. *La moquerie savoyarde* publiée en 1603 par un auteur qui a voulu garder l'anonymat (il s'agit probablement de l'imprimeur lyonnais Louis Garon, originaire de Genève) illustre, un demi-siècle avant La Fontaine, la célèbre fable « Le meunier, son fils et l'âne » (l'Italien Poggio Bracciolini l'avait d'ailleurs lui aussi racontée un siècle et demi plus tôt) ; l'auteur a utilisé cette fable pour signifier qu'il convenait désormais de mettre un terme aux moqueries contre le Duc de Savoie.

La littérature est assez abondante au 17^e siècle. Les principaux auteurs sont les Bressans Bernardin Uchard et Brossard de Montaney, le Grenoblois Jean Millet et le Stéphanois Jean Chapelon qui sera une source d'inspiration pour de nombreux auteurs de la région stéphanoise au siècle suivant. Le genre dominant est le théâtre, mais on trouve aussi des noëls, des épitres, des chansons ou des poèmes d'actualité

comme la *Description de la misère de Santetieve* l'an 1693 et 1694 où Jean Chapelon décrit la misère et les épidémies de cette ville victime d'une grave crise économique et sociale en prenant le parti de ses compatriotes accablés par tant de malheurs.

Parmi les genres illustrés par les auteurs du 18^e siècle, on trouve la satire, la complainte, le Noël, la chanson politique et les pièces d'actualité. L'œuvre la plus intéressante de cette époque est *Grenoblo malhérou* où le Grenoblois Blanc-la-Goutte décrit de façon poignante la terrible inondation dont sa ville fut victime en 1733 (elle montre que, dans notre région, les inondations catastrophiques ne sont pas un phénomène récent).

Au 19^e siècle, les auteurs principaux sont des poètes. Les plus connus sont le Ripagérien Guillaume Roquille et le Stéphanois Jacques Vacher qui étaient des poètes engagés aux côtés de la classe ouvrière, les Savoyards Joseph Béard et Amélie Gex et le Valdôtain Jean-Baptiste Cerlogne qui est le fondateur de la littérature valdôtaine.

Au 20^e siècle la littérature a décliné. Deux auteurs méritent cependant une attention particulière : le Roannais Louis Mercier dont *Les contes de Jean-Pierre* publiés en édition bilingue en 1928 ont connu un rayonnement dans toute la région lyonnaise et le Savoyard Pierre Grasset qui écrit actuellement des romans ethnographiques •

Michel BERT, CNRS – université Lyon2/université de Lyon

Jusqu'à récemment, la Région Rhône-Alpes ne s'était pas dotée d'une politique de valorisation des langues régionales parlées sur son territoire. Mais en 2007, un appel à projets a été lancé en vue de la « réalisation d'une étude sur les langues régionales (occitan et francoprovençal/savoyard) en Rhône-Alpes ». Cette étude devait se dérouler en deux phases :
➤ phase 1 : établir un état des lieux des pratiques sociolinguistiques en Rhône-Alpes, rendre compte des attentes et des espoirs des habitants de Rhône-Alpes en la matière ;
➤ phase 2 : préconiser les termes d'une politique pour la Région Rhône-Alpes.

L'équipe universitaire qui a été chargée de cette étude était composée de deux centres de dialectologie, l'*Institut P. Gardette*, organisme porteur du projet, et le *Centre de dialectologie de Grenoble*, et de deux laboratoires lyonnais, *ICAR* et *DDL*¹, spécialisés respectivement dans les domaines de l'enseignement des langues minoritaires et du travail sur les langues en danger. Ce réseau de recherche, piloté par M. Bert (co-pensable avec J. Costa de l'étude, J.-B. Martin étant conseiller scientifique), associait également des associations locales de promotion du francoprovençal ou de l'occitan.

L'étude FORA

La première partie de l'étude FORA (Francoprovençal – Occitan – Rhône-Alpes²) s'appuie sur une série de sondages effectués auprès d'adultes et d'enfants, mais surtout sur des

enquêtes qualitatives réalisées dans au moins deux aires par département, et conduites par des personnes connaissant ces régions et la langue qui y est parlée. Ces enquêtes, basées sur des observations, des entretiens ou des conversations informelles, visaient à évaluer localement la vitalité de la langue. À partir de ces matériaux, l'étude FORA dresse un tableau de la situation sociolinguistique de l'occitan et du francoprovençal en Rhône-Alpes. Plutôt que de tenter de dénombrer les locuteurs de ces langues, tâche périlleuse aux résultats sujets à caution comme dans toute situation de langues en danger, l'étude s'est attachée à décrire la composition de la population des locuteurs, en prenant en compte l'usage de la langue, le niveau de compétence/maitrise des différents profils de locuteurs, le type de transmission dont ils ont bénéficié ou leurs représentations de la langue. Ce tableau est complété par des indications sur la date de l'abandon de la transmission de la langue aux enfants, l'évolution de son usage, son enseignement éventuel, sa visibilité et son « audibilité », ou les activités culturelles qui lui sont associées.

Les résultats de ce travail de terrain montrent que la grande majorité des Rhônalpins capables de s'exprimer en occitan ou en francoprovençal sont âgés d'au moins 60 ans, ce qui signifie que la transmission maternelle de la langue a cessé. De plus, le nombre de personnes pour qui une de ces deux langues est langue maternelle ou co-maternelle est

aujourd'hui très faible. L'usage de la langue régionale diminue, et dans la plupart des cas, il se limite à la sphère privée. Mais on peut noter qu'une certaine transmission perdure, au sein de la famille ou dans certains contextes particuliers : associations, activités professionnelles, chasse...

Les enquêtes ont également montré qu'il existait une demande importante des Rhônalpins (locuteurs ou non d'une langue régionale) de mesures en faveur de l'occitan et du francoprovençal en Rhône-Alpes.

Des particularités régionales

Au sein de Rhône-Alpes, la situation du francoprovençal et celle de l'occitan se distinguent principalement dans deux domaines, l'enseignement et le tissu associatif.

L'occitan est enseigné depuis déjà longtemps dans le sud de Rhône-Alpes (Drôme et Ardèche), et l'effet de cet investissement, pourtant relativement limité, car le nombre d'établissements dispensant un tel enseignement a toujours été assez faible et tend de plus à diminuer, est cependant mesurable dans certaines tranches d'âge. Le francoprovençal est dans une situation plus fragile, car l'enseignement de cette langue ne touche qu'une très faible population d'enfants (voir p. 8). Le réseau associatif de promotion de la langue est également très différent en domaine francoprovençal et en domaine occitan. Dans ce dernier, il existe depuis longtemps une tradition de soutien à la langue, organisée dans des réseaux fédérés d'associations, comme l'Institut d'Estudis Occitans ou le Félibrige. Une telle tradition n'existe pas pour le francoprovençal. En France, les plus anciennes

associations sont toutes apparues après la Seconde Guerre mondiale. Depuis, leur nombre s'est accru, et ce mouvement s'est encore amplifié durant la dernière décennie, jusqu'à tisser un maillage très étroit dans certaines régions. Ainsi, dans l'Ain par exemple, il existe plus d'une centaine de groupes œuvrant autour du francoprovençal aujourd'hui.

Ces groupes sont en général composés de locuteurs « ordinaires », de différents niveaux de compétence dans la langue, et les néo-locuteurs sont peu nombreux. L'objectif de ces groupes n'est que rarement l'enseignement, mais on peut observer au cours du temps une certaine transmission entre locuteurs natifs et semi-locuteurs. La convivialité est la finalité principale des rassemblements. Les activités s'organisent autour de projets locaux (collectes, monographies, dictionnaires) et de la préparation de fêtes ou de veillées (chants, saynètes, histoires). Beaucoup de ces groupes ne sont pas constitués en associations, et leurs revendications sont très timides. De plus, les contacts entre groupes ou associations sont assez limités et il n'existe pas de fédération au niveau régional, même si de telles entités existent déjà depuis longtemps en Savoie (Lou R'biolon) et depuis peu, à une échelle plus restreinte, dans les Monts du Lyonnais.

À partir de l'état des lieux dressé dans le premier volet de l'étude, une série de suggestions à destination de la Région Rhône-Alpes a ensuite été émise dans des domaines comme l'enseignement, la culture, les médias ou la recherche. Une partie de ces préconisations a été reprise par la Région Rhône-Alpes en 2009 (cf. p. 7) ●

¹ www.univ-catholyon.fr/acces-direct/fac-ecoles-instituts/institut-pierre-gardette ; w3.u-grenoble3.fr/dialecto, <http://icar.univ-lyon2.fr>, www.ddl.ish-lyon.cnrs.fr

² Pour consulter l'étude : www.rhonealpes.fr ou www.ddl.ish-lyon.cnrs.fr/led-tdr, menu « Profils sociolinguistiques ».

PATOIS, GAGA, SAVOYARD, FRANCOPROVENÇAL, ARPITAN... Quel nom pour une langue ?

James COSTA

ICAR (CNRS UMR 5191)

Une hétérogénéité de désignants

Au cours de l'étude FORA (voir l'article précédent), en particulier dans son volet quantitatif (près de 1 000 questionnaires en provenance de toute la région Rhône-Alpes), il est apparu que plusieurs termes étaient utilisés par les acteurs sociaux sur le terrain pour désigner ce que les linguistes ont appelé depuis le 19^e siècle *franco-provençal* puis *francoprovençal*. Le désignant « patois » reste le terme le plus employé par les locuteurs comme par les non-locuteurs, éventuellement accompagné d'une caractérisation géographique : patois bressan, patois savoyard, etc. D'autres désignations locales ont également été relevées, comme « gaga » à Saint-Étienne, qui peut qualifier à la fois le français régional local ou la variété de francoprovençal utilisée sur place. En Savoie, le terme « savoyard » est également largement connu.

L'appellation *francoprovençal* tend quant à elle à se diffuser graduellement dans les réseaux associatifs, sans doute du fait d'un travail accru avec des linguistes. Avec la diffusion de ce terme, c'est l'inscription de pratiques locales dans un cadre linguistique plus large qui est à l'œuvre. Les locuteurs s'inscrivent ainsi dans un espace qui englobe la Savoie, la Bresse, le Lyonnais, le Dauphiné, mais aussi la plus grande partie de la Suisse Romande, et surtout le Val d'Aoste, véritable conservatoire de pratiques langagières francoprovençales actuelles. Nous avons, enfin, été surpris par l'absence du terme « arpitan » dans les questionnaires recueillis, absence d'autant plus remarquable que le terme est en concurrence sérieuse avec *francoprovençal* sur internet. *Arpitan* semble en usage principalement au sein de réseaux plus jeunes et plus militants.

Nommer les langues, quelles implications ?

Cette multiplicité de désignants permet de s'intéresser au sens que l'on peut donner à l'activité même de nomination des langues. C. Canut (2000) rappelle que nommer, c'est à la fois faire exister, instituer socialement et catégoriser. En cela, c'est également tenter d'imposer un classement particulier du réel qui reflète des positions sociales et divers intérêts idéologiquement marqués. Chaque nom renvoie de fait non seulement à des réalités différentes partagées au sein de réseaux différents, mais aussi à des conceptions particulières d'un espace linguistique et éventuellement politique, et, par-delà ces considérations, à des références mythiques particulières.

Ainsi, si le terme *francoprovençal* renvoie à un espace linguistique, en l'occurrence à une mosaïque de parlers regroupés au 19^e siècle par un linguiste italien, G. I. Ascoli, le terme d'*arpitan* renvoie quant à lui à un espace politique potentiel, l'*Arpitanie*, au sein duquel l'arpitan serait la langue héritée et en voie de disparition. Le terme d'*arpitan* facilite ainsi une identification entre langue, territoire et peuple, selon le triptyque classique dans la construction des États-nations européens depuis le 18^e siècle.

Les langues sont des constructions humaines, des segmentations du social à partir de critères qu'un groupe se donne. Elles n'ont aucune existence *en soi* (Sinfrey & Makoni, 2007), mais en tant que modalités de catégorisation du réel, elles condensent des intérêts, des idéaux, des ambitions collectives. Derrière chaque manière de nommer un ensemble de pratiques linguistiques,

il y a la volonté d'imposer une manière particulière de faire exister une langue. Le passage du terme *francoprovençal* vers celui d'*arpitan* reflète en ce sens la volonté de certains militants de cette langue d'imposer une auto-catégorisation de leur réalité linguistique qui surtout ne soit plus tributaire du nom d'autres langues (en l'occurrence, le français et le provençal). Cette nouvelle désignation promeut une image de la langue plus conforme à leur propre manière de concevoir le monde linguistique.

La question du francoprovençal permet ainsi de réfléchir brièvement sur la signification sociale de l'activité de nomination des langues, activité profondément ancrée dans les idéologies européennes de l'État-nation ; dans d'autres régions du monde, on considère les langues bien autrement, et la question de leur nomination renvoie à d'autres enjeux parfois très différents de ce que nous connaissons en Europe •

Références

- > CANUT Cécile 2000, « Le nom des langues ou les métaphores de la frontière », *Ethnologies Comparées*, 1, pp. 1-18.
- > MAKONI Sinfrey & PENNYCOOK Alastair 2007, *Disinventing and reconstituting languages*, in S. Makoni & A. Pennycook (Eds.), *Disinventing and reconstituting languages* (pp. 1-41), Multilingual Matters, Clevedon.

L'enseignement scolaire du francoprovençal : l'exemple du savoyard en Savoie

Marc BRON
Président de l'AES¹

Mise en place de l'enseignement

L'enseignement du francoprovençal se développe de façon sporadique, en Savoie et en Haute-Savoie², à partir de 1970. Des instituteurs y initient leurs élèves au savoyard, dépassant le cadre des enquêtes toponymiques et des quelques chansons qui se chantaient (*la Mayon su on pomi...*) pour leur apprendre des saynètes³. Les élèves les produiront souvent lors de la fête de fin d'année.

Dans les années 1980, quelques cours débutent en collège (La Roche-sur-Foron, Boège, Bons-en-Chablais, Saint-Jeoire-en-Faucigny, Abondance...). Ils sont en général d'une heure par semaine et l'on passe du stade de la sensibilisation à celui de l'initiation. Ils sont financés par le Rectorat de l'Académie de Grenoble qui a toujours été ouvert à cet enseignement.

Par ailleurs, les contacts avec la « Fédération des groupes de langue savoyarde Lou Rbiolon » se font plus réguliers ce qui permet aux jeunes de s'exprimer non plus seulement devant un public de parents d'élèves, mais devant le grand public.

Des relations s'établissent avec le Val d'Aoste où l'on parle aussi francoprovençal : échanges dans les familles, participations au concours scolaire de francoprovençal « Jean-Baptiste Cerlogne », le premier grand poète valdôtain...

2000 – 2010 : l'enseignement du francoprovençal se développe

Un concours annuel similaire au concours valdôtain est créé en 2000 en Haute-Savoie et Savoie : le Concours scolaire de savoyard Constantin et Désormaux, du nom des auteurs du fameux *Dictionnaire Savoyard* édité en 1902. Cela se réalise en accord avec les inspections académiques et les conseils généraux. De 200 à 300 élèves y participent chaque année.

Entre 2000 et 2010, l'enseignement progresse encore : à l'école d'Habère-Lullin, l'ensemble de l'établissement a bénéficié pendant l'année scolaire d'une séance par semaine et une pratique proche s'est développée dans des écoles voisines. La disparition des cours le samedi matin a remis en cause cette pratique, qui a redémarré sous une forme plus légère.

Au collège de Boège, les élèves volontaires suivent une option de deux heures par semaine, de la 6^e à la 3^e, et l'on peut parler désormais d'un réel apprentissage de la langue.

D'autre part, un cours a débuté dans un lycée d'Annemasse en 2006, où l'on recense des élèves de la seconde à la terminale.

Enfin, dans les IUFM, plusieurs séances de formation ont été suivies par les futurs professeurs des écoles sur les sites de Bonneville, Chambéry et Grenoble.

Depuis 2000, l'AES recense les cours qui sont donnés en milieu scolaire dans les deux départements savoyards. L'AES est membre du Conseil académique des langues régionales

de l'Académie de Grenoble. Sur la période 2004 – 2010, il y a un nombre moyen d'élèves de 275 par année, répartis sur huit établissements.

Il est à noter que, si l'enseignement est stable en collège et lycée, il est relativement fluctuant sur les écoles primaires. Cela vient du fait que la langue est une option dans le premier cas, alors qu'elle n'est liée qu'à des projets éducatifs revus annuellement dans le second cas. Dans toutes les situations, la présence de cet enseignement est d'abord due à la personnalité des enseignants.

Un enseignement accompagné par la société

Contrairement à la plupart des autres enseignements qui bénéficient de programmes et de formateurs, l'enseignement du francoprovençal repose sur une démarche volontariste des enseignants. C'est pourquoi les locuteurs naturels tout comme le milieu associatif essaient de pallier le manque de moyens internes de l'Éducation nationale. Au-delà de la Fédération des Rbiolons évoquée précédemment, il convient de citer l'ILS (Institut de la langue savoyarde le francoprovençal de Savoie) centre de ressources et de diffusions d'écrits et CD en savoyard. L'ILS bénéficie d'un soutien de la Région Rhône-Alpes.

Les parents d'élèves se sont également organisés avec la création en 2006 des « associations pour le bilinguisme français/savoyard en milieu scolaire » « Vallâ Verda Ecula 2 » et « San-Zhoure Ecula 2 ». Ces associations organisent des spectacles et des fêtes où les élèves jouent en langue régio-

nale. Elles travaillent en partenariat avec l'AES qui vient d'organiser, à Habère-Poche (Haute-Savoie), du 23 au 25 octobre 2010, le 24^e colloque de la FLAREP, (Fédération des langues régionales dans l'enseignement public). Ce colloque avait pour titre « Enseignement bilingue français / langue régionale de Savoie : une clé de réussite pour les élèves ».

La non-reconnaissance du francoprovençal par le ministère de l'Éducation nationale

Depuis des dizaines d'années, des demandes sont adressées au ministère de l'Éducation nationale pour que le francoprovençal puisse être choisi par les élèves comme option aux examens comme le Diplôme national du brevet ou le Baccalauréat. Lettres, entrevues au ministère, demandes des parlementaires, pétitions avec des milliers de signatures, délibération de conseils municipaux, les Savoyards ne sont pas entendus. Les réponses faites par le ministère de l'Éducation nationale fondent leur refus parfois en classant le francoprovençal dans l'occitan, parfois en le situant dans les langues d'oïl, alors que le ministère de la Culture et de la Communication, tout comme l'État italien dans sa loi de 1999 et l'Unesco ont parfaitement identifié et reconnu le francoprovençal comme une langue à part entière. D'autres fois, ce sont les œuvres littéraires qui sont minimisées. Cet état de fait nuit grandement à l'enseignement du francoprovençal en Savoie, car les élèves ne continuent pas une option qui n'est pas valorisée aux examens •

¹ Association des enseignants de savoyard / francoprovençal.

² Dans ces départements, le francoprovençal est aussi appelé de façon traditionnelle « savoyard ».

³ Parallèlement des projets éducatifs sont également menés en Isère ou dans le Lyonnais.

Abraham BENGIO

Directeur général adjoint de la Région Rhône-Alpes

Engagée depuis longtemps dans le combat pour la diversité culturelle, la Région Rhône-Alpes ne pouvait manquer de rencontrer sur son chemin la question de la diversité linguistique, car les langues ne permettent pas seulement d'échanger de l'information, mais sont porteuses de valeurs et de visions du monde originales. Or, défendre la diversité linguistique, c'est sans doute défendre la place du français en Europe et dans le monde, mais c'est aussi favoriser le plurilinguisme de nos propres concitoyens, c'est-à-dire l'apprentissage des langues étrangères, mais aussi la conservation et la promotion de nos langues régionales, désormais inscrites dans la Constitution comme élément du patrimoine commun de la Nation.

Dans son programme pour le mandat 2004-2010, la majorité régionale annonçait qu'elle jetterait les bases d'une politique en faveur des langues et des cultures régionales. À cet effet, une étude sur la situation de ces langues en Rhône-Alpes, assortie de propositions concrètes, fut confiée après appel d'offres, à l'Institut Pierre-Gardette de l'université catholique de Lyon, associé à plusieurs laboratoires spécialisés. L'étude a été conduite par Michel Bert en collaboration avec James Costa ; Jean-Baptiste Martin en était le conseiller scientifique. On trouvera sur le site internet de la Région (www.rhonealpes.fr) le texte de cette passionnante étude, qui propose d'abord un état des lieux très précis de l'occitan et du francoprovençal en Rhône-Alpes, et formule ensuite un

ensemble cohérent de préconisations adressées aux pouvoirs publics, aux institutions, au mouvement associatif, etc.

Cette étude a largement inspiré le rapport adopté par l'Assemblée plénière le 9 juillet 2009. La délibération du Conseil régional, que l'on peut également trouver en ligne, sur le site de la Région, s'intitule « *Reconnaître, valoriser, promouvoir l'occitan et le francoprovençal, langues régionales de Rhône-Alpes* » ; elle est fondée sur la sensibilisation, l'incitation, la facilitation et en aucun cas sur la contrainte.

La première mesure adoptée est d'ordre symbolique (on sait que ce ne sont pas les moins importantes !) : pour la première fois dans l'histoire de l'institution régionale, Rhône-Alpes reconnaît « *l'intérêt social, culturel et patrimonial du francoprovençal et de l'occitan, langues régionales de Rhône-Alpes* » et décide d'adhérer à la *Plateforme des langues régionales* proposée par l'Association des régions de France.

Un « élu référent pour les langues régionales » a ensuite été désigné (après les récentes élections régionales, Michel Grégoire a succédé dans ces fonctions à Gérard Bertrand). La Région a recruté un conseiller scientifique, en la personne de Jean-Baptiste Martin, professeur émérite de cultures et langues régionales et ancien doyen de la faculté d'anthropologie et de sociologie de Lyon 2. Nous avons également constitué un comité de suivi de la politique en faveur des langues régionales, composé d'élus et de professionnels.

Notre conviction est qu'en Rhône-Alpes, la bataille se gagnera d'abord sur le terrain de la *sensibilisation*. Nombre de Rhônalpins ignorent en effet jusqu'à l'existence de ces langues, ou ne considèrent pas que leur transmission constitue un objectif pour les politiques publiques. C'est pourquoi, dès l'adoption de la délibération, nous avons choisi de mobiliser nos outils habituels de communication afin de valoriser l'étude de l'Institut Pierre-Gardette, sous forme de plaquettes, d'une publication « grand public », de conférences et autres manifestations événementielles. De même, nous avons entrepris de sensibiliser les jeunes et le milieu associatif aux bienfaits du plurilinguisme (c'était l'un des thèmes de l'édition 2010 de l'appel à projets en faveur de la vie associative).

Nombre de dispositifs régionaux commencent également à être mobilisés : dans le domaine artistique et culturel, le Fonds pour l'innovation artistique et culturelle régionale (FIACRE), l'appel à projets « mémoires » ou le fonds d'aide à l'édition ont ainsi été adaptés pour répondre à ce nouvel objectif, de même que les aides directes aux écrivains, éditeurs et libraires, aux compagnies et ensembles théâtraux et musicaux, à la filière phonographique et à la création audiovisuelle. Dans le secteur du patrimoine, l'Inventaire général du patrimoine culturel, le fonds régional pour les acquisitions des musées, le fonds régional pour les acquisitions des bibliothèques, le dispositif de soutien à la recherche dans le cadre du Schéma régional de l'enseignement supérieur et de la recherche, sont également

appelés à s'ouvrir à cette problématique nouvelle.

En matière d'aménagement du territoire et de tourisme, nous souhaitons favoriser la signalétique bilingue, la valorisation des produits du terroir et plus généralement l'attractivité des territoires par le recours à la langue locale, ainsi que le maintien du lien social intergénérationnel et proposons de recourir pour cela aux contrats de développement durable Rhône-Alpes (CDDRA), aux parcs naturels régionaux (PNR), ou aux projets stratégiques agricoles et de développement rural (PSADER), etc.

Une concertation doit prochainement s'ouvrir avec les deux rectorats de la région autour des comités académiques des langues régionales. Une étude a été confiée à la *Confederacion Occitana de las Escòlas Laïcas Calandretas* pour la création d'une *calandreta* en Rhône-Alpes. Enfin, des actions sont en cours de définition à l'échelon interrégional, dans le cadre de l'Association des régions de France.

On disait les langues régionales moribondes en Rhône-Alpes... Ces efforts seront-ils suffisants pour inverser le cours des choses ? Nous espérons en tout cas contribuer ainsi à la prise de conscience qui permettra de déjouer les pronostics et d'enrayer leur disparition programmée •

Les régionalismes du français sur substrat francoprovençal

Jean-Baptiste MARTIN
DDL, UMR 5596 (CNRS-université Lyon2/université de Lyon)
Région Rhône-Alpes

Si le français parlé dans les grandes agglomérations comme Lyon ou Grenoble est aujourd'hui peu marqué régionalement, il en va différemment en milieu rural et dans les villes dont le tissu social est resté plus stable. Les nombreuses enquêtes réalisées dans les vingt-cinq dernières années (une grande partie a été effectuée dans le cadre de l'Institut Pierre Gardette de l'université catholique de Lyon qui dispose d'une base de données comportant près de 100 000 attestations) ont permis de relever plus d'un millier de régionalismes dans chacun des terrains étudiés et les tests de vitalité pratiqués ont montré qu'un quart était encore bien vivant.

La variation régionale s'observe, comme dans les autres régions, au niveau de l'intonation, de la grammaire et du vocabulaire. Parmi les traits phonétiques, on peut citer la vélarisation du *a* tonique (par ex. *avocat* prononcé *avocât*), la fermeture du *eu* ouvert (*jeune* prononcé comme *jeûne*). Le régionalisme grammatical le plus vivant est l'emploi de *y* comme pronom personnel complément d'objet direct neutre (par ex. « Ne m'y répète pas, j'y sais bien »). Les adjectifs verbaux indiquant l'état jouissent, eux aussi, d'une belle vitalité (par ex. « J'ai trop mangé, je suis gonfle », « J'ai pris une bonne radée, je suis trempé »).

Le vocabulaire régional est très riche et il constitue, de loin, la part la plus importante des régionalismes. Certains mots ou certains sens sont propres au domaine francoprovençal (c'est le cas de *boutasse* « mare », *gabouille* « boue liquide », *appondre* « ajouter », *vogue* « fête patronale, fête foraine »). D'autres dépassent largement le cadre de cette région (par ex. *patte* « chiffon »).

Lyon, qui a été un important centre de diffusion du français dès la fin du Moyen Âge, a diffusé la langue du roi mais aussi des mots qui étaient employés dans cette région (c'est le cas de *fayard* qui est utilisé dans l'est de la France pour désigner le hêtre, comme le montre le *Dictionnaire des régionalismes de France*, p. 448-454, en particulier la carte de la p. 454).

On trouve dans l'ensemble ou dans une partie importante de l'aire francoprovençale des régionalismes que les grands dictionnaires français ont présenté ou présentent encore comme uniquement ou essentiellement des helvétismes (par ex. *appondre* déjà cité, *être en balan* « être dans l'incertitude », *dédite* « dédit, congé (en parlant d'un logement) », *panosse* « serpillière », *galetas* « grenier servant de débarras »). Cela s'explique par le fait que nos lexicographes se sont intéressés à la variation du français parlé dans les pays francophones voisins (Suisse et Belgique) beaucoup plus tôt qu'à la variation du français à l'intérieur de l'Hexagone. En fait, beaucoup de traits du français parlé en Suisse romande sont utilisés aussi dans une partie contigüe de la France (le *Dictionnaire suisse romand* rédigé par André Thibault qui donne pour chaque mot les attestations relevées de part et d'autre de la frontière le prouve nettement). Cette situation s'explique par une longue histoire linguistique commune qui a commencé avec la romanisation de cette aire.

Beaucoup de traits régionaux ont été incorporés dans le français commun. Des mots comme *flapi*, *guignol*, *jacasser*, *ronchonner* sont d'origine lyonnaise. Le vocabulaire de l'alpage et de l'alpinisme est

naturellement originaire des Alpes (par ex. *avalanche* qui est une déformation du mot régional *lavanche*, *alpage*, *chalet* – popularisé par Rousseau –, *luge*...). Grâce aux médias ou à des écrivains de grand renom, d'autres mots sont en train de passer du registre régional dans le français commun (par ex. *bouchon*, *mâchon*, beaucoup de noms de spécialités culinaires). Frédéric Dard a fait passer dans le français populaire ou argotique des mots du Nord-Dauphiné ou de Lyon où il a passé sa jeunesse (par ex. *agacin*, *trivaste*, *envoyer aux pelosses*).

On assiste à l'heure actuelle à un double mouvement. Les mutations sociologiques, économiques, technologiques et culturelles font disparaître beaucoup de régionalismes, en particulier ceux qui sont liés à la vie traditionnelle (on observe le même phénomène pour le vocabulaire non régional). La mobilité qui caractérise la société actuelle et les nouveaux moyens de communication permettent à d'autres de franchir les limites de l'aire où ils sont nés (on observe souvent des décalages entre l'aire d'emploi d'un régionalisme et l'aire d'emploi du terme dialectal dont il est le continuateur) et même, à certains, de passer du stade régional dans le français commun •

Références

- > THIBAUT André (rédacteur) & KNECHT Pierre (dir.) 2004, *Dictionnaire suisse romand, particularités lexicales du français contemporain*, Carouge-Genève, Éditions Zoé, 2004.
- > RÉZEAU Pierre (éd.) 2001, *Dictionnaire des régionalismes de France*, Bruxelles, De Boeck-Duculot.

La Vallée d'Aoste : citadelle du francoprovençal

Saverio FAVRE

Bureau régional pour l'ethnologie et la linguistique (Aoste)

« *La Vallée d'Aoste constitue la seule grande région du domaine francoprovençal dont le dialecte pourra survivre longtemps encore, malgré la rage de détruire le passé qui a accompagné la modernisation galopante du 20^e siècle.* »

Ainsi écrivait Gaston Tuillon à la fin des années soixante-dix. Cette affirmation est encore actuelle, bien que, au cours des trente dernières années, beaucoup de choses aient changé. Le francoprovençal, dans sa globalité, est une langue menacée : en dehors de la Vallée d'Aoste, il a été complètement abandonné, dans la plupart des cas, ou bien il survit de façon sporadique. Dans notre région, au contraire, il jouit encore de conditions particulièrement favorables et est pratiqué un peu partout, même au niveau politique et administratif : l'on remarque cependant un recul progressif dans son emploi, surtout chez les jeunes générations. Au fil du temps, il a vécu des phases de marginalisation dues à différentes causes, de la dénatalité à l'exogamie, en passant par l'industrialisation, le tourisme, l'abandon des campagnes, le dépeuplement de la montagne et la priorité de l'italien sur les autres codes linguistiques, dans la presse, à la télévision, ainsi que dans une bonne partie des situations communicatives de tous les jours. De plus, dans les années 60-70, l'école a, elle aussi, été un formidable élément de dissuasion à l'égard du patois, en désignant ce dernier comme l'un des principaux responsables de l'échec scolaire, ce qui a poussé bien des parents à parler italien à leurs enfants. Aujourd'hui, nous assistons à un retour du patois, à un désir de l'apprendre même chez des Valdôtains qui ne sont pas de souche, ce qui a donné lieu à la naissance d'une nouvelle catégorie de patoisants. L'action de l'Administration régionale et, notamment, de l'Assessorat de l'éducation et de la culture, joue dans ce contexte un rôle central, en contribuant à sauvegarder, à valoriser et à diffuser cette langue qui a été affublée de l'appellation de minoritaire. Même s'il faut considérer les statistiques avec prudence, d'après une enquête socio-linguistique menée par

la Fondation Chanoux en 2003, en Vallée d'Aoste, 67,4 % de la population connaît le francoprovençal sous une forme ou une autre, 30,2 % déclare ne pas le connaître, 81,8 % le comprend, 45,8 % le parle. Sur la base des critères établis par l'Unesco, le francoprovençal valdôtain manifesterait, compte tenu de ces données, une assez bonne vitalité.

À partir des années où le sentiment que le patois était en danger commençait à se diffuser, l'Administration régionale a déployé une intense activité en faveur de la langue du cœur des Valdôtains, lançant ses propres initiatives et soutenant les associations qui partageaient les mêmes préoccupations et poursuivaient les mêmes buts. Aujourd'hui, même si elles sont fondées sur le bénévolat, ces associations poursuivent leur action grâce aux aides et aux financements assurés par la Région.

Les principales associations culturelles œuvrant pour la cause du patois, reconnues par la loi régionale n° 79 de 1981 et pouvant donc bénéficier de conditions particulièrement favorables, sont les suivantes :

- > le *Comité des traditions valdôtaines*, fondé en 1948, dont les objectifs sont, entre autres, de maintenir les traditions en usage et de faire revivre celles qui sont tombées dans l'oubli ;
- > le *Charaban - Théâtre populaire en patois*, fondé en 1958, dans le but, entre autres, de promouvoir et de faire revivre toutes les manifestations de la culture populaire traditionnelle valdôtaine, notamment le théâtre ;
- > le *Centre d'études francoprovençales « René Willien »* de Saint-Nicolas, fondé en 1967 par René Willien, dont l'objectif prioritaire est de promouvoir les études et les recherches dans le domaine des patois valdôtains et de l'ethnologie de toute la Vallée ;
- > la *Fédérachon valdoténa di téatro populéro*, fondée en 1979, qui regroupe 22 compagnies dispersées sur le territoire régional ;

> l'Association valdôtaine des archives sonores, fondée en 1980 pour constituer les archives sonores valdôtaines en recueillant tout le matériel sonore ayant trait à la réalité de la Vallée d'Aoste.

L'engagement de l'Assessorat de l'éducation et de la culture pour faire vivre le patois, lui conférer un nouveau prestige et lui imprimer un nouvel élan, se traduit par de nombreuses initiatives qui, au fil des années, ont déjà porté leurs fruits, même s'il ne faut jamais lâcher prise. En voici les principales :

- > le *Concours Cerlogne*, organisé en collaboration avec le Centre d'études francoprovençales et dédié à la mémoire de ce grand félibre valdôtain ; il est né en 1963 pour sauvegarder et promouvoir le francoprovençal et la civilisation alpestre en Vallée d'Aoste, par le biais de l'école, en sensibilisant élèves et enseignants ;
- > l'*École populaire de patois*, initiative qui remonte à 1995 et vise à diffuser la connaissance du francoprovençal ;
- > le *Festival des peuples minoritaires*, moment de rencontre et d'échange entre identités différentes, alliant musique et approfondissements sur les diversités culturelles ;
- > la *Fête internationale des patois*, dont l'organisation revient tous les quatre ans à la Vallée d'Aoste ;
- > le *Guichet linguistique*, financé par la loi nationale n° 482/1999 ; en réseau avec les 71 communes valdôtaines francoprovençales ; outre son rôle institutionnel, il effectue des traductions, rédige des textes et s'emploie à créer un glossaire, sur support électronique, concernant toutes les variantes de patois du territoire régional ;
- > le projet *Théâtre populaire* : publication illustrant l'histoire du théâtre en Vallée d'Aoste complétée par une collection de DVD décrivant l'activité de la *Fédérachon valdoténa di téatro populéro* ;
- > *Des visages et des mots* : une collection de films documentaires sur les minorités linguistiques ;
- > *Les nouveaux patoisants* : étude scientifique sur le système plurilingue valdôtain et, notamment, sur la naissance d'une

nouvelle catégorie de locuteurs francoprovençaux, présentée dans une publication et un DVD ;

> l'exposition *Les lieux du patois* : parcours à la découverte des contextes où le patois est protagoniste ;

> *La voix des peuples minoritaires* : revue semestrielle conçue pour créer ou renforcer un réseau d'échanges et d'informations entre les différentes minorités linguistiques.

Dans les diverses publications réalisées ou parrainées par l'Assessorat, le patois occupe souvent une place importante. Sur le plan scientifique, deux projets de grande envergure sont en cours :

> l'*Atlas des patois valdôtains* : né au début des années soixante-dix à l'initiative du Centre d'études francoprovençales, il comprend 16 points d'enquête valdôtains plus six points externes. Le premier volume, consacré au lait et à ses dérivés, est en phase d'achèvement ;

> l'*Enquête toponymique en Vallée d'Aoste* : projet lancé en 1986 dans le but d'effectuer un recensement systématique de tous les noms de lieu du territoire régional qui découlent de la tradition orale. Les enquêtes sont presque achevées et, à l'heure actuelle, plus de 70 000 toponymes, qui ont été recueillis, localisés sur la carte et accompagnés d'une fiche descriptive détaillée, sont disponibles sur support informatique.

Malgré l'intérêt renouvelé dont il bénéficie et malgré les efforts des institutions et de diverses personnes de bonne volonté, la régression du patois semble être un phénomène irrépressible et irréversible. Quoique efficaces, les mesures adoptées pour contrecarrer cette tendance ne sont pas toujours suffisantes pour résoudre le problème à la racine. Le destin du patois est dans les mains de ses locuteurs, c'est-à-dire des patoisants : le patois aura une chance de survie tant qu'il y aura des gens

qui auront envie de le parler et surtout de le transmettre à la génération suivante. 11

Pour ce faire, il faut miser sur la famille avant tout, qui est la citadelle du patois par excellence : si le cercle familial ne transmet plus l'amour pour notre langue du cœur, l'orgueil de la parler, la conscience de l'importance de ce patrimoine culturel qui est l'un des piliers de notre civilisation, il devient alors difficile de récupérer ces valeurs dans d'autres milieux. La famille peut devenir un centre de rayonnement linguistique privilégié, à même de créer, avec le support des organes officiels et de la communauté tout entière, un terrain fertile et réceptif. Disons, en guise de conclusion, qu'il faut parler le patois, le parler davantage et le faire vivre en le parlant •

PARUTIONS

MARTIN Jean-Baptiste & RIXTE Jean-Claude (dirs) 2010, *Huit siècles de littérature francoprovençale et occitane en Rhône-Alpes*. Morceaux choisis, édition bilingue, EMCC, Lyon, 2010. 224 p.

Qu'y a-t-il de commun entre les « chansons » de Béatrice de Die, l'énigmatique comtesse-troubadour (12^e siècle) et la prose de Jean-Claude Forêt (né en 1950) ? Entre les exercices spirituels de Marguerite d'Oingt, prieure de la chartreuse de Polteins (13^e siècle), et les contes de Pierre Grasset (né en 1938) ? Dans la diversité de leurs genres et de leurs dates de composition, tous ces textes ont été écrits dans l'une des deux « langues régionales » de Rhône-Alpes, le francoprovençal ou l'occitan. Proposés dans leur version originale et dans une traduction française, accompagnés de notices de présentation des écrivains et des œuvres, les trente-huit textes réunis attestent la richesse patrimoniale comme la vitalité contemporaine de cette littérature rhônalpine en langues régionales. L'ouvrage est vendu au prix modique de 10 €, grâce à l'aide du Conseil régional qui a mis en place, en 2010, un programme de soutien des langues régionales.

GARDY Philippe & MARTEL Philippe (dirs) 2010, *Mémoires de pauvres. Autobiographies occitanes en vers au XIX^e siècle*, Garac Hésiode, Carcassonne, 576 p.

Ils sont nés entre Rhône et Garonne, entre le temps du premier Napoléon et celui du troisième. Ils sont partis de rien et, à part l'agenais Jasmin, consacré grand poète par Paris quoique écrivant en « patois », ils ne sont pas arrivés bien haut. Petit séminariste, petit paysan, de petit métier en petite combine, ces pauvres ont raconté leur vie, en vers occitans qui plus est. Comme une sorte de revanche : ce sont des vies de pauvres, accompagnées de traductions et de notes, comme un document sur la vie, les enfances, la langue et l'écriture des langues populaires, au 19^e siècle, en pays d'oc.

DERIANO Patrik 2010, *Moutier de pochette Galo-Françaez, Françaez-Galo / Dictionnaire de poche Gallo-Français, Français Gallo*, Éditions Laben LN, Ploudalmézeau (29), 750 p. Ce dictionnaire comprend 14 000 entrées dans le sens gallo-français et 10 800 entrées dans le sens français-gallo. L'auteur, gallésant de naissance, a collecté des sources orales et compulsé les sources écrites. De nombreux exemples d'emplois ponctuent les deux parties du dictionnaire.

AKEHURST Ron 2010, *The "Costuma d'Agen" A Thirteenth-Century Customary Compilation in Old Occitan. Transcribed from The "Livre Juratoire"*, Brepols, Turnhout (B), XXIX + 114 p.

Compilées en occitan au 13^e siècle, les coutumes d'Agen ont été conservées dans le « Livre juratoire » (Archives départementales du Tarn-et-Garonne, MS 42). L'ouvrage propose une édition du texte occitan accompagné d'une introduction, d'une traduction et de notes en anglais.

ANSALDI Jean 2010, *Gramàtica dou mentounasc*, SAHM, Menton, 56 p.

Aux confins de la zone linguistique d'oc, le parler occitan de Menton ou *mentounasc* (en français mentonasque), présente un certain nombre d'affinités avec les parlers liguriens de la vallée de la Roia et des environs de Vintimille, qui en font un parler de transition entre langue d'oc et idiomes gallo-italiques. Cette petite grammaire vient opportunément combler une lacune : en effet la seule grammaire du mentonasque existant auparavant, celle de l'Anglais James-Bruyn Andrews, publiée en 1877, a considérablement vieilli.

Orientation bibliographique

- ESCOFFIER SIMONE & VURPAS ANNE-MARIE 1981, *Textes littéraires en dialecte lyonnais : poèmes, théâtre, noëls et chansons (XVI^e-XIX^e siècle)*, Paris, CNRS.
- MARTIN JEAN-BAPTISTE ET RIXTE JEAN-CLAUDE 2010, *Huit siècles de littérature francoprovençale et occitane en Rhône-Alpes*, Morceaux choisis – édition bilingue, Lyon, EMCC.
- MARTIN JEAN-BAPTISTE 2002, *Le francoprovençal de poche*, Assimil 2002.
- STICH DOMINIQUE 1998, *Parlons francoprovençal, une langue méconnue*, L'Harmattan, Paris.
- STICH DOMINIQUE 2003, *Dictionnaire francoprovençal-français, français-francoprovençal*.
- TUAILLON GASTON 2001, *La littérature en francoprovençal avant 1700*, Grenoble, Ellug.
- TUAILLON GASTON 2007, *Le francoprovençal*, Musumeci éditeur, Quart (Vallée d'Aoste).

Sitographie

- <http://nontra.lingua.free.fr>
- www.arpitania.eu
- www.corpusdelaparoie.culture.fr
- www.francoprovençal.ch
- www.francoprovençal.com
- www.fr.wikipedia.org/wiki/Francoproven%C3%A7al
- www.languesdefranceenchansons.com
- www.tlfg.ulaval.ca/axl/monde/franco-provençal.htm

À retourner à

Délégation générale à la langue
française et aux langues de France

Observatoire des pratiques
linguistiques

6 rue des Pyramides
75001 Paris

ou par courriel :

olivier.baude@culture.gouv.fr

Si vous désirez recevoir **Langues et cité**,
le bulletin de l'observatoire des pratiques linguistiques,
merci de bien vouloir nous adresser les informations suivantes sur papier libre

Nom ou raison sociale :

Activité :

Adresse postale :

Adresse électronique :

Date :

Ce bulletin applique
les rectifications
de l'orthographe, proposées
par le Conseil supérieur
de la langue française (1990),
et approuvées par l'Académie
française et les instances
francophones
compétentes.

Langues et cité

Directeur de publication : Xavier North
Président du comité scientifique
de l'observatoire : Pierre Encrevé
Rédacteurs en chef : Olivier Baude, Jean Sibille
avec la collaboration de Jean-Baptiste Martin
Coordination : Dominique Bard-Cavelier
Composition : Dominique Bard-Cavelier &
Sophie Berchaud
Conception graphique : Doc Levin/
Juliette Poirot
Impression : Daneels groupe graphique

Délégation générale à la langue française et
aux langues de France
Observatoire des pratiques linguistiques
Ministère de la Culture et de la Communication
6 rue des Pyramides, 75001 Paris
téléphone : 01 40 15 36 97
télécopie : 01 40 15 36 76
courriel : olivier.baude@culture.gouv.fr
www.dglf.culture.gouv.fr
ISSN imprimé : 1772-757X
ISSN en ligne : 1955-2440